

MÉTIER D'HYGEA



Les préposés des Ecoparcs

Les préposés des Ecoparcs vous accueillent, vous aident et répondent à toutes vos questions. C'est un métier où le contact humain est prioritaire. « Nous sommes d'abord et avant tout un service public. Nous sommes donc au service des citoyens », nous explique David Bertrand, Superviseur des Ecoparcs du Centre au sein d'Hygea. « Nous sommes là pour vérifier les matières déposées et diriger le visiteur vers le bon conteneur. Si on ne peut pas prendre ses déchets, nous devons justifier notre réponse et, surtout, l'aider à trouver une solution. »

Un citoyen mieux informé

Les campagnes et les outils d'information ont permis de familiariser et de sensibiliser le citoyen à l'importance du tri. « Si la majorité d'entre eux joue le jeu, certains irréductibles restent... indisciplinés et ne veulent pas trier. Cela peut générer des conflits à l'entrée de l'Ecoparc. Mais après quelques explications, tout rentre généralement dans l'ordre et il n'est pas rare qu'un visiteur récalcitrant au début reparte en nous serrant la main », précise David Bertrand.

Le déchet insolite... David se souvient d'un cas surprenant : la découverte d'obus dans un conteneur des déchets ferreux ! « Après avoir déclenché la procédure d'alerte, nous avons constaté qu'il s'agissait, heureusement, de roquettes factices ».

En cette période estivale, certains Ecoparcs vont accueillir plus de 500 visiteurs par jour. Alors, en plus de vos déchets, n'oubliez pas d'amener votre bonne humeur quand le préposé vous accueillera.

SOLIDARITÉ SUR DEUX ROUES !

Le 25 avril dernier avait lieu une grande collecte de vélos en bon état en Wallonie et notamment dans les Ecoparcs d'Hygea.

Grâce à votre générosité, ce sont quelque 4.000 vélos qui ont été récoltés à l'échelle de la Wallonie dont plus de 150 pour la zone Hygea ! Vous avez ainsi prolongé la vie de ces objets et évité qu'ils ne deviennent des déchets. S'ils n'ont plus d'utilité pour vous, ils peuvent encore servir à d'autres.

DEUX AUTRES OPÉRATIONS À RETENIR

Cette action citoyenne est suivie de deux autres collectes, toujours dans les Ecoparcs. Il s'agit de :

- la collecte de matériel scolaire du **27 juin** au **15 juillet** (uniquement dans les Ecoparcs de Cuesmes, Obourg et Dour) ;
- la collecte de jouets le **17 octobre**.



Ils vont en effet être remis en état par des sociétés de réinsertion socioprofessionnelle et proposés à des personnes qui n'ont pas les moyens d'en acquérir un neuf.

Merci pour votre générosité !

OPÉRATION BE WAPP

Be WAPP (du verbe « to be » en anglais, « WAPP » pour Wallonie Plus Propre) est le dénominateur commun d'une série d'opérations qui ont pour but de rendre notre région plus propre. Il s'agit d'une initiative mise en place par le Ministre wallon de l'Environnement, en collaboration avec les intercommunales wallonnes de gestion des déchets, dont Hygea.

C'est ainsi que les 20, 21 et 22 mars derniers, plus de 10.000 citoyens ont participé au « Grand Nettoyage de Printemps » dans 157 communes wallonnes et ont collecté 17.000 sacs de déchets !

Familles, mouvements de jeunesse, clubs sportifs, associations, écoles, ... tout le monde s'est relevé les manches pour nettoyer nos bords de routes.

Pour cette opération, Hygea a mis à disposition des participants des kits de nettoyage composés de pinces à déchets, de gants, de sacs, etc. Hygea a également distribué des poubelles de voiture dans les Ecoparcs. Une solution pratique pour éviter de jeter nos déchets par la fenêtre.

Ce « Grand Nettoyage de Printemps » s'étend jusqu'au 27 novembre 2015. Vous pouvez toujours demander des kits de nettoyage pour embellir votre quartier auprès de votre commune.



On compte sur vous !

ECOPARCS : N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE D'ACCÈS !



Depuis ce 2 mai 2015, vous devez obligatoirement vous munir de votre carte d'accès et de votre carte d'identité pour accéder à l'un des 22 Ecoparcs d'Hygea. Cette carte a été principalement distribuée lors de séances organisées dans les communes affiliées. Si vous n'avez malheureusement pas pu participer à l'une de ces distributions, vous pouvez obtenir votre carte au sein des bâtiments administratifs d'Hygea de Cuesmes et de Manage.

Cette carte permet de disposer d'informations précises sur les quantités collectées dans les Ecoparcs et de contrôler l'accès, celui-ci étant gratuit, uniquement pour les habitants des communes associées au secteur Ecoparcs d'Hygea. Ce système permet également de s'assurer que seuls les déchets ménagers, soit non professionnels, sont acceptés.

Elle permet également de contrôler le volume des matières déposées. Trois quotas, calculés sur base de l'activité normale d'un ménage et des moyennes wallonnes, sont imposés et comptabilisés depuis ce

2 mai 2015 :

- les inertes : 5m³/an et par ménage ;
- les encombrants (incinérables et non-incinérables) : 5m³/an et par ménage ;
- les déchets verts : 12m³/an et par ménage.

Si les quotas annuels s'avèrent insuffisants, chaque ménage a la possibilité de procéder à l'achat de points supplémentaires. La valeur d'un point est de 5 € et la conversion est la suivante :

- déchets verts : 1 m³ = 1 point ;
- déchets encombrants : 1 m³ = 3 points ;
- inertes : 1 m³ = 3 points.

Ces quotas supplémentaires sont achetés par tranche de 5 points minimum et restent valables une fois l'année terminée.

Plus d'informations sur la carte d'accès ? Surfez sur www.hygea.be pour consulter une foire aux questions (FAQ) ou contactez Hygea au 065/41.27.53 ou par email à acces.ecoparcs@hygea.be.



LA RECYCLERIE S'AGRANDIT !

La Recyclerie
Service de réutilisation des biens
de votre Intercommunale Hygea

Il y a un peu moins d'un an, Hygea, le CPAS de Mons et l'Asbl Droit et Devoir se sont associés dans un projet de collecte et de préparation au réemploi des biens ménagers réutilisables et ont créé une Recyclerie.

Vu les résultats positifs du projet pilote mené l'an dernier dans les Ecoparcs de Cuesmes et d'Obourg, Hygea a décidé d'étendre ce type d'activités à l'Ecoparc de Dour.

Concrètement, si vous souhaitez vous séparer d'un objet toujours en bon état, ne le jetez pas : placez-le dans le conteneur spécifique de la Recyclerie présent dans les 3 Ecoparcs.

Le CPAS de Mons et l'Asbl Droit et Devoir récupèrent ces biens et les préparent à la revente dans leurs magasins de seconde main. Les bénéfices des ventes sont intégralement reversés au CPAS

de Mons et à l'Asbl Droit et Devoir et permettent de renforcer leurs actions dans le domaine social.

En agissant de la sorte, vous posez un triple geste :

- **environnemental** : vous limitez les quantités de matières à éliminer ;
- **économique** : en réduisant le coût lié au recyclage ou l'élimination de ces objets toujours utilisables ;
- **social** : en permettant à des personnes en réinsertion socioprofessionnelle de se former, mais en permettant également à des personnes défavorisées de bénéficier de biens de seconde main à prix réduits.

Pour plus d'infos sur la Recyclerie et les biens acceptés, surfez sur www.hygea.be ou contactez-nous au 065/87.90.90.



MA GRAND-MÈRE DISAIT...

L'été, le jardin de ma grand-mère était le point de rendez-vous de toute la famille. On y préparait de super repas en plein air... tout en faisant attention à ne pas produire trop de déchets. Voici quelques-unes de ses astuces.

De la vraie vaisselle

Même dressée dans le fond du jardin, la table du repas doit se faire belle. Pour éviter les déchets inutiles, mais aussi les incidents provoqués par le vent, préférez les nappes et serviettes en tissu et la vraie vaisselle. Assiettes en carton, gobelets et couverts en plastique sont à proscrire !

Les bonnes quantités

Pour éviter le gaspillage alimentaire, mieux vaut prévoir les bonnes quantités. Il faut donc connaître le nombre d'invités et acheter la nourriture en fonction. Par exemple, pour un barbecue, prévoyez : 200 à 250 gr de viande par personne et 75 gr de légumes.

Préparez des légumes frais et de saison. C'est bien meilleur !

Vive les salades !

Et pas seulement la laitue, mais aussi la salade faite à partir des restes de votre frigo. Du poulet, un morceau de viande grillée, du jambon, ... ce sont les bases idéales pour la préparation d'une salade de pâtes, de riz ou de pommes-de-terre. En été, elles constituent généralement le plat principal d'un pique-nique réussi.

Fruits et légumes de saison

Vous les avez attendues tout l'hiver : les fraises font leur grand retour. Tout comme les framboises, les mûres ou encore les



prunes. Côté légumes, nous accueillons les carottes, les céleris, les champignons, les endives, les choux-fleurs, les courgettes, les laitues, les épinards ou encore les tomates. Bref, vous n'avez que l'embaras du choix !

Merci Mamy !

PROJET PILOTE DE FRAMERIES : BILAN POSITIF !

Il y a un an, Hygea, Fost Plus, la société de logements « Toit & moi », la Régie des Quartiers et la Commune de Frameries ont lancé un projet pilote au cœur de la cité Bellevue à Frameries visant à aménager des espaces modernes de tri reprenant deux conteneurs : un bleu pour les déchets d'emballages PMC et un jaune pour les papiers-cartons.

Aujourd'hui, le bilan est plus que positif ! Premièrement, la qualité des PMC et des papiers-cartons observée dans ces espaces de tri est bonne. Ensuite, les habitants du quartier concerné se sont investis dans la démarche et ont motivé leurs voisins. Enfin, la propreté autour de ces espaces s'est maintenue et les dépôts sauvages ont pratiquement disparu du paysage.

L'objectif de cette opération est de tout mettre en œuvre pour améliorer la qualité du tri, indispensable pour optimiser le recyclage de nos déchets. Retrouvez l'ensemble des conseils de tri sur le site www.hygea.be !



TESTEZ VOS CONNAISSANCES DES PMC

Êtes-vous des champions du tri des PMC ? C'est pour tester vos connaissances dans une ambiance ludique que le camion itinérant de Fost Plus et d'Hygea sillonnera les routes de notre région durant cet été et cet automne.

À bord d'un véhicule tout neuf, vous pourrez jouer au jeu du tri des PMC. Il s'agit d'une application qui vous propose une série de déchets et deux solutions de tri : votre poubelle pour les ordures ménagères ou un sac bleu pour les PMC. À vous de choisir la bonne destination pour 10 déchets.

Attention aux pièges ! Un animateur sera présent pour vous aider mais surtout comprendre vos erreurs.

Retrouvez le camion PMC et venez tester vos connaissances en matière de tri :

27/06 : Fête de la Saint-Jean

- www.mons2015.eu
- Lieu : Place Nervienne - 7000 Mons
- Horaire : 19h00-2h00
- Organisateur : Ville de Mons : 065/40.51.70 et Fondation Mons 2015 : 065/36.20.15

03/07 : Marchés « Saveurs et terroirs »

- facebook.com/marches.saveurs.terroir.dour
- Lieu : Voie du Prêtre à Dour
- Horaire : 17h00-21h00
- Organisation : Asbl Action et Recherche Culturelle Dour - 0478/67.22.94

04/07 : Summer Dance Festival

- www.summer-dance.be
- Lieu : Grand Place de Mons - 7000 Mons
- Horaire : 15h00-23h00
- Organisateur : Asbl Art Events : 0475/82.02.60

18/07 : Brocante nocturne de Horrués

- www.ginolabrocante.com
- Lieu : Rue du Tram - 7060 Horrués
- Horaire : 14h00-21h00
- Organisateur : Gino (0476/94.28.58)

26/07 : Brocante de Jemappes

- Lieu : Grand-Place - 7012 Jemappes
- Horaire : 7h00-18h00
- Organisation : 065/82.39.74 - 0476/96.28.98

18/08 : La Louvière plage

- Lieu : Centre Ville
- Horaire : 10h00-20h00
- Organisateur : Maison du Tourisme - 064/26.15.00

22/08 : Fêtes de la Moisson

- www.bonneesperance.be
- Lieu : Rue Grégoire Jurion 18 - 7120 Velle-ville-les-Brayeux (Estinnes)
- Horaire : 11h00-21h00
- Organisateur : 064/33.11.47 - 0496/27.11.59 christian.gusbin@proximedia.be

27/08 : Rassemblement de bateaux

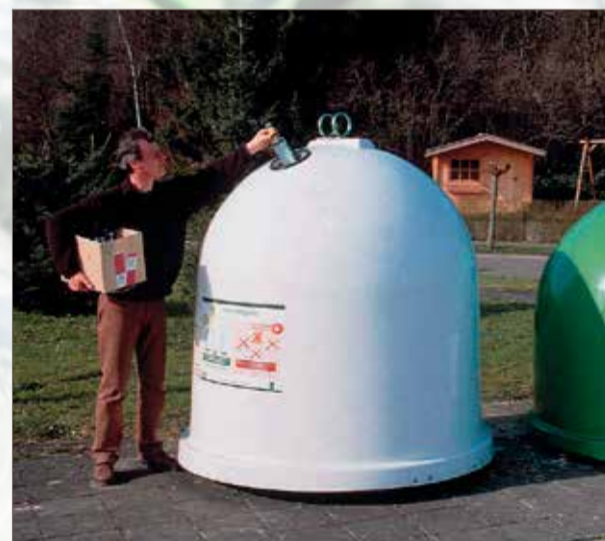
- www.mons2015.eu
- Lieu : Grand Large : Avenue de la Sapinette - 7000 Mons
- Horaire : soirée (à partir de 20h00)
- Organisateur : Art en Ville : 065/37.78.08 et Fondation Mons 2015 : 065/36.20.15

26/09 : Décrocher la lune

- www.mons2015.eu
- Lieu : Grand Place - 7100 La Louvière
- Horaire : soirée (à partir de 20h00)
- Organisateur : Centre Culturel La Louvière : 064/21.51.25 et Fondation Mons 2015 : 065/36.20.15

03/10 : Journée portes ouvertes CPAS

- Lieu : CPAS de Soignies (Chaussée de Braine, 47)
- Organisateur : 067/34.81.45



GARDEZ LES PIEDS PROPRES !

La propreté autour des bulles à verre reste problématique. Nos équipes de nettoyage des sites de bulles à verre trouvent encore très souvent des déchets sauvages abandonnés par des personnes mal intentionnées.

Ces dépôts dégradent notre cadre de vie, mais, en plus, ils représentent souvent un danger. Tant pour les citoyens qui viennent y déposer leurs bouteilles et flacons en verre, que pour les équipes chargées de l'entretien des sites.

CONCOURS : Gagnez un superbe panier pique-nique pour 4 personnes !

Pour cela, il vous suffit de répondre correctement à ces deux questions et de nous renvoyer le formulaire dûment complété avant le 31 octobre 2015 à l'adresse suivante : RÉFLEX – Concours – Hygea – Rue de Nimy, 53 à 7000 Mons.

Plus simple encore : répondez par mail à concours@hygea.be.

© CONCOURS DU RÉFLEX N°20 : Félicitations à M^{me} Giroux de Mons, M^{me} Blondiau de Frameries, M^{me} Narracci de Mons, M^{me} Druart de Mons et M^{me} Stach d'Hornu, qui ont remporté chacune 2 entrées pour un événement Mons 2015.

Le règlement du concours est disponible sur simple demande au sein des Ecoparc d'Hygea ou sur www.hygea.be.

Abonnez-vous gratuitement à RÉFLEX !

Rendez-vous sur le site www.hygea.be pour compléter le formulaire en ligne.

Vous recevrez ainsi chaque numéro par mail sous format PDF.

Si vous souhaitez le recevoir par courrier postal, complétez le formulaire ci-après et renvoyez-le à : Hygea – Magazine RÉFLEX – Rue de Nimy, 53 à 7000 Mons.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse email :

QUE DEVIENNENT LES OBJETS DÉPOSÉS DANS LES CONTENEURS DE LA RECYCLERIE ?

- A. Ils sont incinérés
- B. Ils sont réparés et revendus dans des magasins de seconde main
- C. Ils sont distribués sur les marchés de la région

Nom / Prénom :

Rue :

Localité :

Tél. :

Question subsidiaire :

Combien de personnes participeront à ce concours ?



RECUPEL SE REND CHEZ VOUS !

L'Asbl Recupel est chargée de la collecte et du traitement de nos appareils électroménagers usagés. Durant les prochains mois, elle organisera une série d'actions de collecte de terrain appelées « Recupel on Tour ».

Le magnifique stand de Recupel, en forme de maison, sera présent dans notre région dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets le :

- 25 novembre de 13h00 à 17h00 sur la place verte à Dour ;
- 26 novembre de 12h00 à 17h00 sur la place de la Hestre à Manage.



RÉFLEX est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement avec des encres végétales. - Ne pas jeter sur la voie publique - Éditeur responsable : Caroline Decamps, Hygea - Rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 Havré / J. Goossens Fost Plus asbl Avenue des Olympiades 2-1140 Bruxelles

Ce sera l'occasion de venir y déposer vos électroménagers usagers, tels que grille-pain, fer à repasser, matériel d'éclairage, outils électriques, etc. Ces actions sont menées en collaboration avec les CPAS locaux afin de permettre la récupération des objets en bon état de fonctionnement.

Rappelons que vous pouvez déposer tous vos vieux électros dans les Ecoparc.

Avec le soutien de la

